

## Note n° 37 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 18 novembre 2017

### Une « réforme » surprise des retraites ?

Le candidat Macron a promis un changement de système des retraites, qui mettra fin aux solidarités et à la réduction des inégalités, mais ne permettra pas d'économies avant quelques années. Pour faire passer la pilule, il a annoncé en même temps qu'il ne reculerait pas l'âge de départ ... en pensant au rapport annuel 2016 du COR (Conseil d'orientation des retraites) qui annonçait un équilibre durable des comptes dès les années 2020, du fait du cumul des mesures diminuant fortement le montant des retraites et de la fin de l'arrivée en retraite des baby boomers. Depuis juin 2017, un nouveau rapport du COR repousse l'équilibre vers 2050 ... et des élu-e-s rencontré-e-s en ce moment reparlent d'un recul de l'âge de départ. Nous contestons le catastrophisme du COR, lourd de nouvelles menaces.

#### Cette détérioration apparente repose sur un changement des hypothèses du COR :

- **Plus de dépenses** par le versement de 1,7 année de retraite en plus, reposant sur une hypothèse de plus grande espérance de vie à 60 ans (29,7 ans) alors que cette espérance est menacée par la pollution, la malbouffe, le stress...
- **Moins de recettes** par la baisse du nombre d'actifs par une remise en cause de l'immigration (70 000 arrivées par an au lieu de 100 000) ... alors que les réfugié-e-s frappent aux portes.

**Au-delà de ces hypothèses contestables, l'augmentation des dépenses de retraite est supportable, ou pas, en fonction de l'augmentation de la productivité** : si les deux augmentent au même rythme, les dépenses de retraite conservent la même part dans le PIB. Le COR a envisagé quatre scénarios d'augmentation de la productivité en moyenne et par an : 1 %, 1,3 %, 1,5 % (la tendance des dernières décennies) et 1,8 %. Un problème n'apparaît qu'avec 1 % par an qui ferait passer la part des dépenses de retraites dans le PIB légèrement au-dessus des 14 % actuels à partir de 2035. **Dans tous les autres cas, la part diminuerait nettement. La situation des retraites ne devient pas préoccupante.**

**Le problème, si problème il y a, vient de la diminution des recettes des retraites**, dues au chômage massif et aux exonérations toujours plus importantes de cotisations sociales, alors que le nombre de personnes en retraite augmente. Le rapport du COR s'appuie sur l'hypothèse politique d'une part des retraites dans le PIB passant de 13,8 % aujourd'hui à moins de 13 en 2030 et à 12,7 ensuite ! Un simple maintien de part de PIB ferait apparaître un excédent de la retraite. **C'est essentiellement cette prévision de baisse des recettes qui fait apparaître un déficit politique des systèmes de retraite !**

**Paupérisation des retraité-e-s** : la baisse de la part des dépenses de retraite dans le PIB repose sur la diminution relative des pensions : le taux de remplacement (montant de la pension par rapport à l'ancien salaire) d'un peu plus de 75 % (pour la génération née avant-guerre) ne cesse de diminuer en conséquence de toutes les « réformes » depuis 1993. Pour la génération 2000, les pensions baisseraient à 68 % des salaires en cas de très faible productivité de 1 %, à 63 % en cas de productivité actuelle de 1,5 % et à 55 % si la productivité regrippe à 1,8 %.

**Ce catastrophisme du COR sera utilisé pour un nouveau tour de vis... raison de plus de se mobiliser pour résister, refuser toute régression et imposer le rétablissement des acquis.**

### Communiqué UNIRS

**L'UNIRS a envoyé un communiqué** dénonçant la politique du Robin des bois à l'envers, prendre aux pauvres pour donner aux riches.

**Les aristocrates** sous « l'Ancien Régime », déjà, ne payaient pas d'impôts, et c'était déjà légal, parce que c'étaient les aristocrates qui décidaient du contenu de la loi.

**Aujourd'hui**, grâce à quelques « lanceurs d'alerte » et journalistes, l'opinion publique internationale connaît le scandale des comportements financiers, économiques et fiscaux, et récemment des Paradise Papers. Nous n'acceptons pas l'argument « oui, mais c'est légal » car justement, le problème, c'est bien que ce soit légal !

**Dans cent ans**, les livres d'histoire décriront comment les plus riches, dans chaque pays et sur la planète, s'organisaient, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup>, pour échapper à l'impôt : totale liberté de circulation des capitaux sur la planète, sans limites ni contrôles, pouvant s'investir là où la rentabilité s'avérait supérieure, là où le taux d'imposition était le plus bas, de plus en plus bas dans la course des pays voulant attirer ces capitaux. L'histoire montrera comment chaque gouvernement faisait avaler à son opinion publique la ponction de la population pour offrir de plus en plus de cadeaux aux plus riches et augmenter les inégalités.

**Les retraité-e-s subissent les mêmes ponctions que la population, et davantage** : gel des pensions en 2018, augmentation de 25 % de la CSG, manque de crédits et de moyens humains dans les hôpitaux, les maisons de retraite et les EHPAD, etc.

**Si c'est légal que les riches soient toujours plus riches et que tous les autres voient leur situation se dégrader, c'est donc qu'il faut changer la loi !**

## Le « groupe de neuf » rencontre les parlementaires

Le groupe des neuf a demandé à rencontrer tous les groupes politiques. L'Assemblée nationale en comporte 7, par ordre d'importance numérique : La République en Marche ; Les Républicains ; Démocrate et apparentés ; Les Constructifs (Républicains, UDI, Indépendants) ; Nouvelle Gauche (PS) ; La France Insoumise ; Gauche Démocrate et Républicaine (PCF).

Le 9 novembre, à proximité de l'Assemblée Nationale, environ 350 retraité-e-s sont venu-e-s appuyer la délégation des 9 organisations. Plusieurs député-e-s sont venu-e-s saluer les manifestant-e-s, notamment Eric Coquerel (FI - 93), Pierre Dharréville (PCF - 13), Sébastien Jumel (PCF - 76), Mathilde Panot (FI - 94) et Adrien Quatennens (FI - 59). Les représentant-e-s des neuf organisations ont tour à tour pris la parole, pour rappeler les mérites de cette « inter » des neuf qui agit ensemble depuis le printemps 2014, pour revenir sur nos revendications (pouvoir d'achat, CSG, etc.), pour souligner l'indécence et le cynisme de Macron qui pénalise notamment les personnes retraitées pendant qu'il fait des cadeaux fiscaux de milliards d'euros aux plus riches.



Ensuite, une délégation de 9 camarades a suivi le député Sébastien Jumel (PCF Seine-Maritime) pour une réunion à l'Assemblée Nationale.

### Positions des groupes parlementaires rencontrés par les 9

**Le député PCF de Seine-Maritime**, Sébastien Jumel, nous a fait part le jeudi 9 novembre, des positions de la Gauche démocrate et républicaine à l'Assemblée Nationale. Le groupe « *en communion et en convergence* » avec nos revendications, a porté des amendements, notamment contre l'augmentation du forfait hospitalier, contre l'augmentation de la CSG, pour le rétablissement de la ½ part fiscale. Il s'est heurté à l'entêtement du gouvernement qui a choisi « *la Bourse contre la Vie, et le Capital contre le Travail* ». Sans les cadeaux fiscaux et sociaux aux entreprises et aux plus riches, il y aurait largement de l'argent pour les budgets publics et pour les solidarités, et la Sécurité Sociale ne serait pas en déficit.

**La députée La France Insoumise de Meurthe-et-Moselle**, Caroline Fiat, nous a reçus le mardi 14 novembre à l'Assemblée Nationale. Ex-aide-soignante dans des EHPAD, elle a insisté sur les conditions difficiles pour les résident-e-s et les salarié-e-s dans ces établissements, révélées notamment dans la mission parlementaire « flash » dont elle est corapporteuse (voir notes UNIRS 35 et 36). Les conseillers présents ont fait part de la bataille idéologique à l'Assemblée, par des amendements dans la ligne des revendications mises en avant au début de la rencontre, notamment contre la CSG et son augmentation, contre la baisse des APL. Le groupe propose de poursuivre les échanges, notamment sur la question de l'indexation des pensions sur les salaires au lieu d'une indexation sur les prix.

### Où en sont « nos » CDCA ?

Cette nouvelle rubrique a pour objectif de connaître l'état des « comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie », les CDCA remplaçant les CODERPA. Le gouvernement a décidé d'exclure une seule organisation de l'instance nationale Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA). Dans les départements, la tentation est grande d'agir de même, et Solidaires est très peu présente. Où sommes-nous ? Que fait-on ? A vous la parole ! Nous commençons par la Meurthe-et-Moselle et le Nord, qui siégeaient dans l'ancien CODERPA.

**En Meurthe-et-Moselle**, le CDCA est en place, mais ne fonctionne pas. L'UNSA, la CFDT et la droite modérée sont aux manettes du CDCA, la CGT a été jugée « trop revendicative » pour tenir en partie les manettes.

**Le schéma départemental de l'autonomie** que nous avons amendé a été présenté aux conseillers et conseillères départementaux. Le front de gauche l'a voté en affichant beaucoup de scepticisme sur la possibilité de trouver des fonds dans un monde de réduction des dépenses publiques.

**Le règlement intérieur** n'existe qu'à l'état de trame. Il n'est pas finalisé et le groupe de travail ne s'est jamais réuni.

**La première manifestation publique** du CDCA se fera au « salon de l'habitat » les 24 et 25 novembre, où Solidaires tiendra le stand pendant deux heures.

**Dans le Nord**, une commission commence à rédiger le règlement intérieur du CDCA, une autre commission se réunit le 22 novembre pour examiner le projet du **schéma départemental des solidarités humaines** que le conseil départemental examinera le 18 décembre. Enfin, une **Assemblée plénière** se réunira le 4 décembre.